

# Le livre du trimestre

## TRAVAIL ET EMPLOI N° 100

(OCTOBRE 2004)

Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale  
Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

Créée en juin 1979, dans un environnement socio-économique difficile, par Robert Boulin (alors Ministre du Travail et de la Participation), la revue ne s'est pas éloignée de sa vocation initiale. Nourrie des recherches et des études de la DARES, elle veut non seulement rendre compréhensibles les enjeux autour des questions du travail et de l'emploi, mais aussi susciter la réflexion des acteurs. La revue ne s'adresse pas seulement aux chercheurs ; elle est ouverte à un public le plus large possible, dans la visée d'une compréhension, d'une appropriation et d'une réflexion optimisée.

Pour ce centième numéro, la rédaction a sollicité des auteurs déjà publiés. Chacun des dix textes est suivi d'un encadré replaçant le sujet dans une rétrospective de vingt-cinq ans d'évolution des problématiques.

Pas de surprise : les thèmes abordés par la revue ne sont pas très différents des préoccupations de sa prime jeunesse. Le temps a provoqué une généralisation ou une évolution des phénomènes ; il donne du recul à l'analyse et influe sur les modes d'action.

La question de la fragilisation des publics est toujours prégnante : O. Marchand constate qu'aujourd'hui les jeunes subissent, voire catalysent une fois de plus les transformations du travail, et A.-M. Daune-Richard retrace le parcours inachevé des femmes vers un accès à l'emploi dissocié de l'ordre familial.

Les politiques de l'emploi sont abordées par H. Puel sous l'angle du concept de chômage structurel, de son histoire, revisitée chaque fois que la situation de l'emploi devient plus favorable, et qui ne représen-



te donc pas aujourd'hui, selon l'auteur, un indicateur d'actualité.

F. De Coninck s'inquiète de l'effritement progressif systémique des conditions de l'exercice du travail, dont l'origine va au-delà, selon lui, de stratégies managériales...

En 2004, et pour l'avenir, les auteurs recommandent la réflexion partagée et la négociation pour trouver ensemble des solutions. En effet, selon P. Boisard, c'est l'absence de consensus minimal en amont qui autorise aujourd'hui la remise en question des 35 heures. J.-P. Aubert et R. Beaujolin-Bellet prônent le traitement « à froid » des restructurations d'entreprises par une anticipation de la crise et une mobilisation des acteurs de la régulation sociale dans une démarche concertée. Examinant la question de l'accès à la formation, V. Merle propose lui aussi une forme de « co-initiative » entre employeur et salarié. A. Jobert et J. Saglio invitent à penser la négociation collective sous une forme d'instance de régulation à visée sociétale plus large.

Du partage au territoire, il n'y a qu'un pas... La question reste celle de l'échelle pertinente et des liens entre les différents niveaux ! Tandis que B. Bercusson étudie les interactions entre droit national et communautaire dans l'application du droit du travail, J.-C. Barbier s'interroge sur l'articulation entre Stratégie Européenne pour l'Emploi et politiques nationales, et sur les convergences entre ces dernières.

**Frédérique Minet**  
Chargée d'études  
Economie & Humanisme